

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 4 juin 2024**Délibération N° 74****Objet : Election à la Présidence de la Délégation Redon Sud-Vilaine****Exposé des motifs :**

La démission de Madame Rachel DENIS LUCAS à la présidence de la Délégation Redon Sud Vilaine entraîne la vacance de la fonction.

Monsieur François de PENA, élu CCI Ille-et-Vilaine au sein de la Délégation Redon Sud Vilaine, est candidat à la Présidence de la Délégation.

Proposition à l'Assemblée Générale :

Il est proposé à l'Assemblée Générale de valider la nomination de M. François de PENA à la présidence de Délégation Redon Sud Vilaine

Avis du Bureau :

Avis du Bureau réuni le 15 mai 2024.

Délibération soumise au vote :

Quorum : 26
Exprimés : 32
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 32

Le Secrétaire,


Jean-François Esnée

Cachet

 **CCI ILLE-ET-VILAINE**
2, Avenue de la Préfecture
CS 64204
35042 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 33 66 66

Le Président,


Jean-Philippe Crocq

CCI ILLE-ET-VILAINE
COMPTES ANNUELS
2019